

Publié le 24 septembre 2014

Denis Sommer : « L'ARD, un levier économique pour la Franche-Comté »

Denis Sommer, P-dg de l'ARD Franche-Comté et 1er vice-président de la Région, fait le point sur une agence régionale de développement dont la montée en puissance depuis 2013 s'est accompagnée du nouveau statut de Spl.



Servir le Public : Pourquoi avoir donné le statut de Société publique locale à l'Agence Régionale de développement (ARD) de la Franche-Comté ?

Denis Sommer : L'ARD avait à l'origine comme mission principale la prospection économique à l'extérieur du territoire, au niveau national et international. La Région a travaillé sur une stratégie de développement complémentaire, avec une orientation plus locale, axée avant tout sur les ressources du territoire. L'ARD soutient aujourd'hui beaucoup plus les entreprises ou filières francomtoises. Pour mieux coller à ce nouveau schéma régional de développement économique, le choix d'un passage du statut d'association à celui de Société publique locale en 2012/2013 était le plus pertinent. Une Spl permet d'avoir, en termes de pilotage, un lien plus étroit avec les collectivités, et principalement les intercommunalités qui n'étaient pas présentes auparavant dans l'ARD. Elles sont désormais dans le capital de la Spl, aux côtés de la Région, son principal actionnaire, représentant les neuf gros bassins d'emploi du territoire. On y retrouve aussi les quatre départements. L'activité d'intelligence territoriale intégrée à l'agence contribue aux réflexions des territoires sur l'organisation du développement économique.

Servir le Public : Comment l'Agence porte-t-elle la politique de développement économique de la Région ?

Denis Sommer : Les collectivités locales actionnaires font des commandes à l'ARD sur les

questions qui touchent des secteurs économiques clés de Franche-Comté, les entreprises et les territoires, dans un souci permanent de mutualisation de moyens techniques, humains et financiers. Les productions de l'agence alimentent notre réflexion sur les politiques publiques, sur les soutiens qu'on peut apporter aux différents clusters. Cela nous permet de disposer d'une ARD support et de force de propositions pour enrichir les politiques publiques afin qu'elles collent le mieux possible aux enjeux locaux.

Servir le Public : Des exemples ?

Denis Sommer : Le Groupe Swatch a, par exemple, fortement investi à Boncourt, dans le canton du Jura, à quelques centaines de mètres de la frontière Suisse. Ces investissements ont un impact important en termes d'emploi frontalier, de politique de formation pour la Région, mais aussi de développement économique pour les entreprises locales qui peuvent se positionner comme fournisseurs, sous-traitants ou autres. Des contacts ont été pris avec le P-dg de Swatch et nous travaillons maintenant régulièrement avec le groupe. En termes de formation, par exemple, l'ARD a piloté un travail avec Pôle emploi et la Direction régionale du travail afin de mettre en place des outils capables de former le personnel dont le spécialiste de l'horlogerie pourrait avoir besoin. L'objectif est aussi d'éviter que le groupe ne sollicite des compétences dont pourraient manquer ensuite les entreprises locales.

Ou encore l'implantation de Center Parcs dans le Jura, avec une ouverture en 2018, grâce à un travail mené par l'ARD en lien avec les collectivités depuis 2007. Un investissement de 170 millions d'euros est prévu avec la création de 400 cottages dans la forêt de Poligny, des retombées économiques et des emplois créés à la clé.

Par Marie-Anne RAMAZZINA